Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 056-215602053-20260414-2026_024-DE

Commune de
SAINT ARMEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, 13 avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil municipal, se sont réunis dans la salle du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Membres du Conseil municipal : Mmes et MM : Philippe TREMOUREUX, Françoise BOUSQUET, Rémi AMAR, Isabelle MATAMOROS, Rémy BESNARD, Anne TESSIER-PETARD, Jacques MAURY, Jeannine BROGUET, Yann VELLUET, Martine COURTOIS, Philippe AUBRIERE ; Hélène PERCHEPIED, Christian LE MENACH, Mathilde DUCHESNE, Jean Pierre BERNARD
Absents excusés : Mme Isabelle MATAMOROS qui a donné procuration à Mme Françoise BOUSQUET, M Rémy BESNARD qui a donné procuration à Mme Jeannine BROGUET
Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents :13 Votants : 15
Secrétaire de séance : Rémi AMAR

Délibération n°2026-04 / 024 – Vote du Plan pluriannuel d'investissement

Rapporteur : M le Maire

Le Plan Pluriannuel d'Investissement dit PPI regroupe les opérations d'investissement engagées, celles prévues pour l'année en cours et pour les années à venir. La programmation des investissements sert de feuille de route pour les projets du mandat. Le document est actualisé chaque année.

Considérant que la commission finances réunie le 30 mars 2026 a étudié le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour la commune de Saint Armel ;

Considérant le tableau du PPI (annexe jointe) présenté en séance ;

Considérant que la présentation du PPI est soumise au débat en séance

Après en avoir délibéré les membres du Conseil :

- **Approuve** le tableau du PPI présenté et joint en annexe de la présente délibération

Adopté à l'unanimité

Fait à Saint-Armel le 14/04/2026
Le Maire
Philippe TREMOUREUX

MAIRIE de St ARMEL 56 Morbihan

Secrétaire de séance
Rémi AMAR